

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

ENVIRONNEMENT

LE POULS ENVIRONNEMENTAL

Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) vient de publier une étude¹ sur les perceptions de la population et d'un groupe d'experts quant à l'état de l'environnement de la région. Voici quelques constats, triés sur le volet, ayant attiré notre attention.

Les sondages mesurant des perceptions sur leurs avantages et leurs inconvénients. S'ils n'offrent pas un portrait réel de la situation quant à une question donnée, ils ont le mérite de prendre le pouls de l'opinion publique, et, dans le cas présent, des experts, pour tirer une lecture de la situation.

L'environnement, hier et demain

Pour les 400 personnes ayant répondu au sondage, la qualité globale de l'environnement en Abitibi-Témiscamingue mérite une note de 7/10. Cette marque, assez élevée, laisse toutefois place à l'amélioration. Les experts interrogés par le CREAT lui attribuent, quant à eux, une note de 6/10. Au sein même des experts, notons des divergences d'appréciation. Les leaders autochtones et les organisations environnementales se sont montrés plus critiques (5/10), tandis que les fonctionnaires ont fait preuve de plus d'optimisme (8/10).

Au cours des 10 dernières années, les autochtones estiment que la qualité de l'environnement s'est dégradée. Ils croient toutefois qu'au cours des 10 prochaines années, celle-ci demeurera stable, faute de mesures correctives concrètes et efficaces. Les organismes environnementaux constatent également une dégradation de la qualité de l'environnement au cours des 10 dernières années. D'ici 10 ans, ces organismes s'attendent à une légère remontée. Pour les fonctionnaires, la qualité de l'environnement s'améliore : meilleure qu'il y a dix ans, la qualité de l'environnement sera encore plus enviable dans dix ans.

Le CREAT conclut que « La réalité est probablement un mélange de toutes ces perceptions, ce qui indiquerait que la

qualité de l'environnement est plutôt stable à l'échelle de deux décennies. Cela n'exclut pas, cependant, que certains aspects se soient améliorés pendant que d'autres se sont détériorés ».

Les consensus

Parmi les composantes de l'environnement qui inquiètent le plus les experts et la population, on note la qualité des forêts et celle des eaux de surface. De l'avis des deux groupes, trois dossiers sont prioritaires :

- L'instauration de l'aménagement forestier durable.
- L'amélioration de la gestion des eaux de surface.
- La restauration des parcs à résidus miniers.

Les divergences

L'enquête a également montré que la population était très peu au fait du pourcentage de la forêt qui devrait être réservé aux aires protégées ou à la ligniculture (plantation d'arbres à croissance rapide), les réponses variant entre 0 % et 100 % !

De la même manière, la population n'a pas su identifier l'altération des bandes riveraines comme principal facteur explicatif de l'augmentation de la fréquence des épisodes d'algues bleu-vert, alors que les experts s'entendent sur cette causalité.

Enfin, les questions liées à la faune ont démontré qu'outre pour certaines espèces vedettes, l'état qualitatif de la faune semble mal connu dans la région (martre, touladis, etc.). Ces trois grands thèmes feront sans doute l'objet de campagnes de sensibilisation accrues au cours des prochaines années.

LE QUARTIER NOTRE-DAME

Depuis 1991, un suivi de la qualité de l'air et des sols de ce quartier, situé immédiatement au sud de la Fonderie Horne de Rouyn-Noranda, est effectué par l'Agence de la santé, le MDDEP et la Fonderie elle-même. Cette superficie de 1 km² est la plus surveillée au Québec en termes de retombées atmosphériques métalliques.

Un bilan de surveillance des 18 dernières années indique que les particules de plomb et d'arsenic dans l'air et le sol du quartier ont grandement diminué – notamment dans la dernière décennie –, bien qu'elles demeurent plus élevées que dans un quartier non exposé. On souligne également que les retombées métalliques touchent un secteur de plus en plus restreint, au nord-est du quartier. Il faut poursuivre les améliorations, conclut le bilan, pour augmenter la qualité de vie des citoyens du quartier.

Source : Agence de la santé et des services sociaux de l'A-T, **Suivi de la surveillance environnementale dans le quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda, 1991-2008**, 2009. <http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca/documents/Rapp.surv.envir.1991-2008.pdf>

1. Méthodologie : Dans la région, 407 personnes ont été sondées par téléphone au printemps 2009. Un groupe de 28 experts (neuf fonctionnaires, dix représentants d'organismes environnementaux et neuf leaders autochtones) a également été rencontré.

Source : Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, **L'environnement dans tous ses états**, 2010. http://www.creat08.ca/pdf/environnement_at.pdf

MIGRATION INTERRÉGIONALE

SOUS LE SIGNE DE LA STABILITÉ

Comme à chaque début d'année, l'Institut de la statistique du Québec vient de diffuser les données de migration pour l'Abitibi-Témiscamingue et ses MRC. Ainsi qu'en témoignent les chiffres, la situation notée en 2008-2009 est demeurée identique à celle prévalant un an auparavant, ce qui, en soi, est une bonne nouvelle pour la région.

Rappelons d'abord qu'au cours de la dernière décennie, le bilan migratoire n'a cessé de s'améliorer en Abitibi-Témiscamingue. Tellement, que les soldes remarquables depuis deux ans sont sept fois plus intéressants que ceux de 2000-2001, au creux de la vague des départs ayant tant affecté la région.

En 2008-2009, 2 359 personnes sont venues s'installer dans la région, contre 2 751 qui l'ont quittée, menant à un bilan migratoire négatif de 392 personnes. L'année précédente, le bilan était de -390 personnes, soit l'équivalent.

Les entrants

Si l'on regarde les tendances plus en détail, on note que le nombre d'entrées est demeuré assez stable au cours de la dernière décennie, oscillant entre 2 200 et 2 900 personnes. Ainsi, les mouvements d'entrées ne peuvent, à eux seuls, expliquer l'amélioration constante du solde migratoire. Il faut chercher ailleurs.

Les sortants

C'est ici que réside surtout l'explication : le nombre de personnes choisissant de quitter la région s'est amenuisé constamment,

année après année, depuis une décennie. Les départs constatés en 2008-2009 sont d'ailleurs les moins nombreux du lot. Puisque le nombre d'entrées est plutôt stable et que les départs diminuent, le solde migratoire, qui n'est rien de moins que la différence entre les deux, s'embellit !

Le poids des jeunes

Il est bien connu que les jeunes composent la plus grande part des sortants – souvent pour les études, l'emploi ou pour voir du pays. Ils sont également responsables de l'essentiel du solde migratoire négatif de la région, puisque les 15-24 ans représentent 340 des 392 personnes composant le bilan négatif de 2008-2009. Le fait que les jeunes constituent également une forte part des personnes entrantes – un retour après les études pour plusieurs – est toutefois moins connu. Ainsi, en 2008-2009, 39 % des entrants étaient âgés entre 15 et 29 ans. Ce pourcentage grimpe à 49 % si l'on étend la tranche d'âge jusqu'à 34 ans.

Notons par ailleurs qu'au cours des dernières années, bien qu'il demeure négatif, le solde

Migrations et carte soleil !

Ces statistiques sont compilées à partir des adresses transmises à la Régie de l'assurance maladie du Québec et ne concernent que les migrations dont le point d'origine et la destination sont tous deux situés au Québec. Notons que, bon an mal an, près de 3 % de la population du Québec quitte une région pour en adopter une autre.

migratoire des jeunes affiche un bilan de moins en moins lourd, si l'on suit la tendance générale.

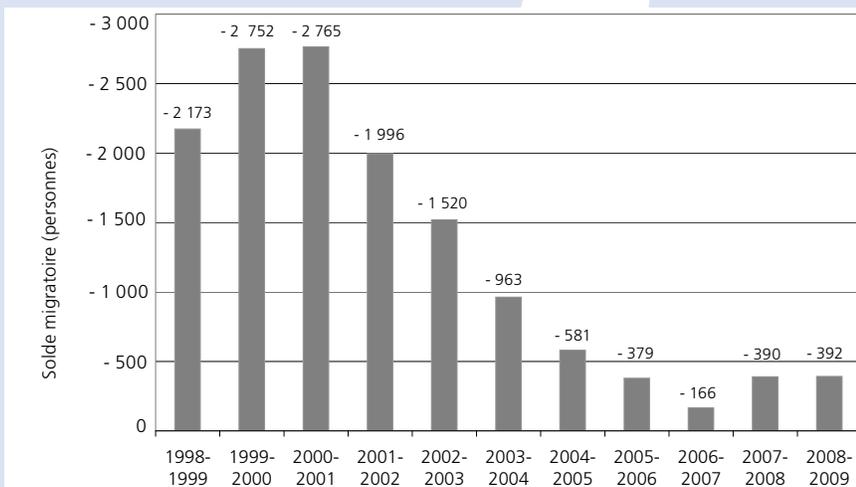
Le bilan des MRC et des régions

Pour l'exercice 2008-2009, la MRC qui a le mieux tiré son épingle du jeu est celle d'Abitibi-Ouest, habituellement beaucoup plus affectée. Elle affiche un bilan migratoire quasi nul de -1 personne ! Rouyn-Noranda suit, avec -13 personnes. Le Témiscamingue a perdu, au net, 85 personnes, la MRC d'Abitibi 104 et celle de la Vallée-de-l'Or un peu plus, soit 189.

Au sein des régions ressources, c'est en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que le bilan 2008-2009 est le plus enviable, suivi, avec des marques presque ex-æquo par le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue. Viennent ensuite la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

On constate que les personnes ayant quitté l'Abitibi-Témiscamingue ont choisi, d'abord, de s'installer à Montréal (14 %) et dans l'Outaouais (14 %) puis dans les Laurentides (12 %), surtout. Inversement, les personnes entrantes ont surtout quitté Montréal (16 %), le Nord-du-Québec (16 %) et les Laurentides (13 %).

MIGRATION INTERRÉGIONALE SUR UNE DÉCENNIE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Source : Institut de la statistique du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca

MARCHÉ DU TRAVAIL

MANIÈRE DEUX LANGUES

Le bilinguisme fait-il partie des critères d'embauche des employeurs de l'Abitibi-Témiscamingue ? Ces derniers ont-ils de la difficulté à recruter une main-d'oeuvre dotée de cet atout ? Une étude réalisée par le Comité d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC)¹ de l'Abitibi-Témiscamingue tente de répondre, entre autres, à ces questions.

Le moyen retenu pour faire la lumière sur ces questions est un sondage téléphonique réalisé au cours de l'été 2009 auprès de 300 entreprises des cinq MRC de la région employant une majorité de travailleurs spécialisés.

Les exigences requises

Un peu plus de la moitié des entreprises de la région (54 %) ont indiqué que seule la maîtrise du français était exigée de la part de leur personnel. Le bilinguisme est quant à lui exigé de la part de 43 % des entreprises. Les autres demandent à leur personnel de parler, outre le français, soit l'espagnol ou une langue autochtone (3 %).

Lorsque l'on demande aux entreprises de spécifier le niveau de connaissance de l'anglais qui est requis, on obtient un éclairage plus précis, voire légèrement différent. On note ainsi que 29 % de l'ensemble des entreprises n'exigent qu'un niveau débutant (aucune connaissance ou connaissances rudimentaires). Ensuite, 15 % demandent un niveau élémentaire et 33 % un niveau intermédiaire, c'est-à-dire une bonne connaissance de l'anglais. Un niveau fonctionnel, soit un cran au-dessus, est requis par 9 % des entreprises et 6 %, enfin, exigent un niveau avancé. Les 8 % restants

représentent des entreprises qui emploient à la fois des personnes unilingues et d'autres affichant une connaissance intermédiaire de la langue anglaise. En somme, on constate que la moitié des entreprises interrogées demandent une maîtrise de la langue anglaise de niveau intermédiaire ou plus élevé.

La main-d'oeuvre en place

La majorité des entreprises régionales interrogées comptent, parmi leur personnel, des personnes bilingues (87 %). Seules 13 % des entreprises n'en comptent pas ou ne savent pas si leur personnel est bilingue. C'est dans les postes reliés à la finance et à l'administration que l'on retrouve la plus grande part d'employés bilingues, suivi du domaine de la vente et des services.

C'est principalement pour communiquer avec leurs clients et leurs fournisseurs que les entreprises demandent le bilinguisme (71 %). Ces derniers sont majoritairement situés en Ontario (130 entreprises), aux États-Unis (95), en Colombie-Britannique (15), en Europe (12), en Alberta (8), en Afrique (8), au Mexique (7), au Manitoba (6) et au Nunavut (5). Notons qu'au sein des 300 entreprises interrogées, une certaine possédait des clients ou fournisseurs provenant d'autres pays que le Canada.

L'importance du bilinguisme

- Près de 70 % des entreprises interrogées affirment important ou très important d'avoir des employés bilingues. Les autres croient que non.
- 27 % de la population régionale affirme pouvoir soutenir une conversation à la fois en français et en anglais, selon le Recensement de 2006.

Dans la boule de cristal

Si l'on se resitue en 2009, au moment du sondage, 73 % des entreprises ne prévoyaient pas embaucher de travailleurs bilingues avant la fin de l'année. Ensuite, une part de 23 % prévoyait en embaucher entre un et quatre. Une poignée d'entreprises (3 %) anticipait avoir besoin de plus de 5 employés bilingues. La somme des besoins s'établit à plus ou moins 240 personnes bilingues.

Sur la question de leurs besoins en main d'oeuvre bilingue à long terme, le bassin se scinde en deux groupes de taille semblable : une moitié des entreprises ne prévoit pas de besoins à long terme tandis que l'autre en prévoit. Un tiers des entreprises répondantes, enfin, a affirmé avoir de la difficulté à recruter des travailleurs bilingues.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LES EXIGENCES LINGUISTIQUES REQUISES POUR LEUR PERSONNEL, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2009

	Nombre d'entreprises	%
Français	161	54 %
Français et anglais	128	43 %
Français, anglais et espagnol	5	2 %
Français, anglais et cri	2	0,7 %
Français et algonquin	1	0,3 %
Total	297	100 %

1. Les CEDEC sont des comités faisant partie du Réseau communautaire, qui est une initiative dirigée par des bénévoles qui soutient l'employabilité et le développement économique communautaire dans les communautés anglophones du Québec. Le Réseau communautaire est financé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Source : Comité d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) de l'Abitibi-Témiscamingue, *La main-d'oeuvre en Abitibi-Témiscamingue. Mesure de la demande en travailleurs bilingues*, 2009.

AUTOCHTONES

COUP D'OEIL SUR VAL-D'OR

Statistique Canada vient de faire paraître un bref profil de la population autochtone de Val-d'Or (2006). En voici les principales conclusions, sous l'angle d'une comparaison entre Autochtones et non Autochtones.

Mentionnons d'abord que c'est à l'échelle de l'agglomération de recensement de Val-d'Or que s'est intéressée l'étude. Cette unité géographique englobe la ville de Val-d'Or et ses quartiers ruraux ainsi que la communauté de Lac Simon. Celle de Kitcisakik, plus éloignée, en est exclue.

Au total, en 2006, 1 970 Autochtones résidaient dans l'agglomération de Val-d'Or, soit 6 % de la population totale de l'agglomération. De ce nombre, 85 % (1 675)

ont déclaré être membre des Premières Nations, 14 % ont indiqué être Métis (280) et 1 % a affirmé appartenir à plus d'un groupe autochtone ou une autre réponse. Enfin, la quasi-totalité (94 %) des membres des Premières Nations a déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit selon la définition de la *Loi sur les Indiens du Canada*.

Le tableau permet de mesurer les écarts qui séparent Autochtones et non Autochtones.

COMPARAISON D'INDICATEURS SOCIOÉCONOMIQUES POUR LES AUTOCHTONES ET LES NON AUTOCHTONES DE L'AGGLOMÉRATION DE VAL-D'OR, 2006

Autochtones	Non Autochtones
L'âge médian est de 22 ans	L'âge médian est de 41 ans
56 % ont moins de 25 ans	30 % ont moins de 25 ans
56 % des 15-24 ans fréquentent l'école	66 % des 15-24 ans fréquentent l'école
37 % des 25-34 ans fréquentent l'école	17 % des 25-34 ans fréquentent l'école
66 % des hommes et 48 % des femmes de 25-64 ans n'ont pas terminé leurs études secondaires	28 % des hommes et 23 % des femmes de 25-64 ans n'ont pas terminé leurs études secondaires
25 % des hommes et 26 % des femmes de 25-64 ans ont terminé des études postsecondaires	54 % des hommes et des femmes âgés entre 25 et 64 ans ont terminé des études postsecondaires
Le taux de chômage des 25-54 ans est de 14 %	Le taux de chômage des 25-54 ans est de 6 %
Le taux d'emploi des 25-54 ans est de 47 %	Le taux d'emploi des 25-54 ans est de 81 %
Le revenu d'emploi moyen de la main-d'œuvre ayant travaillé à temps plein toute l'année est de 30 027\$	Le revenu d'emploi moyen de la main-d'œuvre ayant travaillé à temps plein toute l'année est de 39 351\$
Le revenu médian des 15 ans et plus est de 12 825 \$	Le revenu médian des les 15 ans et plus est de 24 746 \$

Source : Statistique Canada, *Profil de la population autochtone de 2006 pour Val-d'Or*, 2009. <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-638-x/2009002/article/11058-fra.pdf>



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7
Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin en format PDF, abonnez-vous : observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1913-1313 (Imprimé)
ISSN : 1913-1321 (En ligne)
1 400 abonnés

SORTI DES PRESSES

Emploi-Québec et Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries de la transformation du bois, *Diagnostic concernant la main-d'œuvre des industries de la transformation du bois, Région Nord-du-Québec*, 2008.

Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées, *Portrait de l'organisation du loisir des personnes handicapées au Québec*, 2009.

Institut de la statistique du Québec, *Mines en chiffres - L'investissement minier au Québec en 2008*, 2009.

Institut de la statistique du Québec, *Bulletin statistique régional - Nord-du-Québec* - et aussi *Abitibi-Témiscamingue*, Édition 2009.

Institut de la statistique du Québec, *Le bilan démographique du Québec - Édition 2009*.

Tourisme Québec, *La fréquentation des terrains de camping en bref - 2009*.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'archéométrie*, 2009.

Institut national de santé publique, *Entre adaptabilité et fragilité : les conditions d'accès aux services de santé des communautés rurales et éloignées*, 2009.

Hyperliens vers ces documents : www.observat.qc.ca/trouvailles.htm

Lili à la CRÉ

Notez que pour une période d'un an, Lili Germain occupera le poste d'agente de communications à la Conférence régionale des élus, en remplacement de Diane Guillemette.

À bientôt Lili !

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini
Lili Germain